Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval
Québec

Direction médicale et des services professionnels

# Communiqué

DESTINATAIRES : Médecins de famille, infirmières praticiennes spécialisées, infirmières œuvrant en première ligne et gestionnaires des services concernés

EXPÉDITEURS : Dr. Pier-Charles Laliberté, Chef du département d'obstétrique-gynécologie
Dre Chantale Dufresne, médecin de famille, DTMF
Dre Marie-Josée Cardin, Cheffe pathologie Laval, Optilab
Line Carpentier, coordonnatrice clinico-administrative de la cancérologie et de l'endoscopie

DATE : Le 6 février 2025

OBJET : **Déploiement du dépistage du cancer du col de l'utérus par le test VPH en 1ère intention**

---

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'implantation du test de détection du virus du papillome humain (test VPH), comme test de dépistage primaire du cancer du col de l'utérus, en remplacement du test Papanicolaou (Pap test), pour les femmes âgées de 25 à 65 ans inclusivement.

Le déploiement de ce projet débutera dès la semaine du **17 février 2025.**

L'accès pour les professionnels à tous les outils d'information sur le sujet est possible via le lien suivant : https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/cancer/depistage-du-cancer-du-col-uterin/

Vous pouvez aussi consulter les algorithmes de dépistage de l'INESSS à l'adresse suivante : https://inesss.algorithmes-onco.info/fr/depistage-du-cancer-du-col-de-l-uterus-et-prise-en-charge-des-lesions-precancereuses#signet6545

Le milieu de prélèvement requis pour le test VPH est le « ThinPrep ». La technique de prélèvement est présentée dans la vidéo suivante : HOLOGIC (youtube.com)

Vous trouverez ci-dessous les numéros pour vous procurer le matériel requis :

- Magasin : 11-600-703 Cytologie en milieu liquide VPH + 12-941-004 Cytologie dispositif prélèvement VPH
- Frais accessoires : HOG70136001 VPH TEST THINPREP

Comme indiqué dans la vidéo, nous vous rappelons qu'il est important d'utiliser une gelée lubrifiante **sans carbomère** (ex. : MUKO) lorsque vous devez en faire usage.

1755, boulevard René-Laennec
Laval (Québec) H7M 3L9
**Téléphone : 450 668-1010**
www.lavalensante.com

Vous trouverez aussi une affiche synthèse pour la technique de prélèvement ainsi qu'un visuel pour les indications à suivre pour l'identification adéquate du contenant :
https://www.lavalensante.com/fileadmin/internet/cisss_laval/Employes_medecins/Depistage_col_uterus/MIC-INF-025_Instruction_aux_cliniciens_pour_prelevement_cervical__VPH__1__1_.pdf

Une nouvelle requête devra être complétée pour toutes les demandes de VPH et devra contenir certaines informations cliniques, puisqu'une cytologie sera d'emblée effectuée à partir du même échantillon advenant un résultat VPH positif. Le code à saisir dans Softweb pour la demande du VPH est **VPHCO**.

La nouvelle requête *CISSSLAV - Requête VPH et/ou cytologie gynécologique (Version décembre 2024)* sera déposée dans le marché MEDESYNC pour ceux utilisant ce dossier médical électronique (DMÉ) et transmise par courriel par le biais de la direction de l'accès à la première ligne pour ceux utilisant un autre DMÉ. Elle est également disponible au magasin CSL et chez Medline (frais accessoires): **#INV. 67-140-908.**

Pour vous soutenir dans cette transition, une formation sur le sujet se tiendra le **28 mars 2025 de 12h à 13h**. Une invitation suivra au courant des prochaines semaines.

Entre-temps, si vous souhaitez consulter la documentation, les outils en lien avec ce déploiement ainsi que les affiches pour la clientèle, vous pouvez consulter la page Laval en santé du CISSS de Laval :
https://www.lavalensante.com/employes-et-medecins/depistage-du-cancer-du-col-de-luterus/

Pour toute question, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Merci à vous pour votre collaboration.